

Formation accélérée des infirmières et infirmiers auxiliaires

Gain FSE : Près de 3 000 \$ pour le personnel enseignant du programme accéléré SASI

Québec, le 18 janvier 2023. – La présidente de la Fédération des syndicats de l'enseignement (FSE-CSQ), Josée Scalabrini, est heureuse d'annoncer la conclusion d'une entente accordant notamment aux enseignantes et enseignants du programme accéléré de formation des personnes infirmières auxiliaires une compensation financière pour le non-respect de certaines dispositions de la convention collective.

Déclaration de Josée Scalabrini, présidente de la FSE-CSQ

« Les enseignantes et enseignants de la formation professionnelle qui ont participé à la formation accélérée d'infirmières auxiliaires sont enfin compensés pour leur travail et les inconvénients subis. Sans consultation préalable, le ministère de l'Éducation a contourné la convention collective en ajoutant notamment une dizaine d'heures d'enseignement par semaine. Il est même allé jusqu'à amputer leurs pauses et leurs congés alors qu'ils auraient bien eu besoin de reprendre leur souffle. Le fait de condenser la formation sur 14 mois a dégradé de manière significative les conditions d'enseignement et entraîné des conséquences négatives importantes pour les élèves. Ça s'est d'ailleurs reflété dans les taux d'échec. Les profs se sont échinés pour soutenir un système de santé en crise et obtiennent enfin la reconnaissance du travail effectué, grâce aux efforts de la FSE », a déclaré M^{me} Scalabrini.

Entente obtenue par la FSE-CSQ

Pour l'année 2022, le personnel enseignant visé par l'entente pourra recevoir jusqu'à 2 880 \$, soit 4 \$/heure de plus pour les heures de tâche éducative effectuées dans le cadre du programme accéléré Santé, assistance et soins infirmiers (SASI). Mais plus encore, en fonction des aménagements nécessaires à la convention collective, la compensation pourra quant à elle atteindre jusqu'à 5 \$/heure au cours de l'année 2023. Plusieurs centaines d'enseignantes et d'enseignants bénéficieront de cette entente négociée par la FSE-CSQ. Elle sera en vigueur dès que les parties locales auront procédé à la signature de celle-ci.

Alors qu'une formation de 22 mois existait déjà, le gouvernement Legault a choisi de la comprimer à l'extrême en offrant une option sur 14 mois, l'objectif étant de former 2 400 infirmières et infirmiers auxiliaires. Contrairement au programme de formation accélérée des préposés aux bénéficiaires, l'entièreté des heures de cours, 1 800 heures, a été préservée.

Profil

La [Fédération des syndicats de l'enseignement \(FSE-CSQ\)](#) regroupe 34 syndicats représentant plus de 87 000 enseignantes et enseignants de centres de services scolaires et de commissions scolaires de partout au Québec. Elle compte parmi ses membres du personnel enseignant de tous les secteurs : préscolaire, primaire, secondaire, formation professionnelle et formation générale des adultes. Elle est affiliée à la Centrale des syndicats du Québec (CSQ).

Source

Étienne Richer, attaché de presse de la FSE-CSQ

Cellulaire : 581 983-6130

richer.etienne@fse.lacsq.org